

ACM

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 343 011 €**

**SIEGE SOCIAL : LA GRANDE PIECE
ZONE INDUSTRIELLE DE MOULINVEAU
17400 LA VERGNE**

381 151 109 RCS SAINTES

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 26 JUIN 2025**

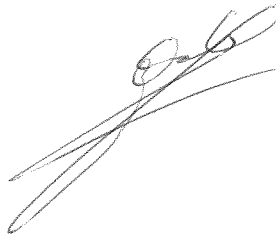
Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIÈME DECISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 494 621,99 €, décide de l'affecter en totalité au poste « Autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » est porté à 724 395,60 € et les capitaux propres sont de 1 101 707,70 €.

**Certifié conforme
La Présidence
CME DEVELOPPEMENT
Monsieur Marc CLUZEL**





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

SAS ACM
10 rue de la Grande Pièce
ZA de Moulinveau
17400 SAINT JEAN D'ANGELY



AUDIT – COMMISSARIAT AUX COMPTES

CABINET
ADHÉRENT



LA ROCHELLE - LAGORD

05 46 67 27 22
lagord@steco.fr

POITIERS

05 49 58 05 05
poitiers@steco.fr

PARIS

01 43 27 10 01
paris@steco.fr

BORDEAUX - GRADIGNAN

05 56 89 84 84
gradignan@steco.fr

LA FLOTTE EN RÉ

05 46 09 50 02
laflotte@steco.fr

ROCHEFORT

05 46 87 08 54
rochefort@steco.fr

LES HERBIERS

02 51 91 04 97
lesherbiers@steco.fr

FONTENAY-LE-COMTE

02 51 69 04 44
fontenay@steco.fr

CHOLET

02 41 58 63 20
cholet@steco.fr

NIORT

05 46 67 27 22
niort@steco.fr

ACM

Société par actions simplifiée au capital de 343 011 €

10 Rue de la Grande Pièce

ZA de Moulinveau

17400 SAINT JEAN D'ANGELY

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société ACM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie " Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels " du présent rapport.



Société inscrite auprès de la Haute Autorité de l'Audit

Siège social

5 rue François Hennebique
17140 Lagord
Tél. 05 46 67 27 22
Fax. 05 46 67 77 16

Société à responsabilité limitée

au capital de 40 000 euros
RCS La Rochelle 339 424 079
APE 6920Z
N° intracommunautaire FR 05339424079



lagord@steco.fr

www.steco.fr
www.audecia.com

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux matières et marchandises et des produits et en cours dans la note « Méthode d'évaluation », « Stocks ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lagord, le 19 juin 2025

Pour AUDICO

DocuSigned by:

F06E04D9F21E415...

Jacky TIFFOUIN

Gérant

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

010 1701

ACTIF		01/01/2024 au 31/12/2024		Durée : 12 Mois	Ex.2023-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés,droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)	300 324,56		300 324,56	300 324,56
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	228 496,08	138 703,98	89 792,10	113 293,00
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	185 081,19	170 536,80	14 544,39	17 803,39
	Autres	81 771,31	61 019,99	20 751,32	13 527,99
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	15,00		15,00	15,00
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	10 200,00		10 200,00	10 200,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	500,00		500,00	500,00
	TOTAL II	806 388,14	370 260,77	436 127,37	455 663,94
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approv.	20 400,00		20 400,00	14 900,00
	En-cours de production: biens et serv.				62 024,00
ACTIF CIRCULANT	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés	688 045,94		688 045,94	373 279,45
	Autres	836 388,45		836 388,45	770 822,82
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres				
COMPTES REGUL	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	918 342,71		918 342,71	669 439,21
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	11 241,00		11 241,00	13 247,65
	TOTAL III	2 474 418,10		2 474 418,10	1 903 713,13
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 280 806,24	370 260,77	2 910 545,47	2 359 377,07
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont à moins d'un an				
	(3) Dont à plus d'un an				
	(4) Dont à plus d'un an				



BILAN PASSIF

AVANT REPARTITION

010 1701

PASSIF		01/01/2024 au 31/12/2024	01/01/2023 au 31/12/2023
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé :)	343 011,00	343 011,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	34 301,10	34 301,10
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres	229 773,61	
	REPORT A NOUVEAU		-197 638,28
CAPITAUX PROPRES	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	494 621,99	427 411,89
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	1 101 707,70	607 085,71
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
PROVISIONS	TOTAL II		
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	973 348,24	1 235 869,88
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	290 017,36	125 275,72
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	376 694,17	285 852,26
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES	250,00	16 482,50
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)	168 528,00	88 811,00
COMPTES REGUL	TOTAL III	1 808 837,77	1 752 291,36
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		2 910 545,47	2 359 377,07
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques		512,79	452,09
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			



COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

010 1701

RUBRIQUES	01/01/2024 au 31/12/2024	01/01/2023 au 31/12/2023
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	362 652,09	373 389,10
Production vendue (biens et services)	2 327 609,50	1 774 613,50
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	2 690 261,59	2 148 002,60
Dont export et livraisons intracommunautaires : 2 862,22		
Production stockée	-62 024,00	31 314,00
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	616,00	156 869,00
Autres produits	11,52	154,53
TOTAL I	2 628 865,11	2 336 340,13
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock		
Achats de matières premières & autres approvisionnements (a)	618 257,92	474 573,63
Variation de stock	-5 500,00	-2 000,00
Autres achats et charges externes (*)	781 239,40	773 647,70
Impôts, taxes et versements assimilés	9 389,73	10 738,79
Salaires et traitements	505 703,50	423 081,24
Charges sociales	175 556,16	148 921,32
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	35 420,43	47 269,16
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	14,82	3 071,97
TOTAL II	2 120 081,96	1 879 303,81
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	508 783,15	457 036,32
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		6 040,42
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE SUIITE

010 1701

RUBRIQUES	01/01/2024 au 31/12/2024 Durée : 12 Mois	01/01/2023 au 31/12/2023 Durée : 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement	3 100,52	248,67
TOTAL V	3 100,52	248,67
CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement	16 927,54	29 828,10
TOTAL VI	16 927,54	29 828,10
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-13 827,02	-29 579,43
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	494 956,13	427 456,89
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions	334,14	45,00
TOTAL VIII	334,14	45,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-334,14	-45,00
PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX) IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 631 965,63	2 336 588,80
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 137 343,64	1 909 176,91
BENEFICE OU PERTE	494 621,99	427 411,89
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		



Annexes comptables

DESIGNATION : SAS ACM
ACTIVITE : INDUSTRIE
ADRESSE : ZA DE MOULINVEAU 6 RUE LA TOUCHE MARTEAU 17400 LA VERGNE

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024
dont le total est de 2 910 545.47 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 494 621.99 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/03/2025.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2018-02 du 6 juillet 2018, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.
Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.

- logiciels	L	1 an
- agencements et aménagements des constructions	L	10 ans
- agencements et aménagements divers	L	10 ans
- matériel et outillage industriels	L	5 ans
- matériel de transport	L	3 ans
- matériel de bureau	L	3 ans
- mobilier de bureau	L	5 ans



Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les en-cours de production sont évalués au coût réel.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

**MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION
ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à Euros, comptabilisé au 01/01/2023 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de Euros le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023.

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à Euros, comptabilisé au 01/01/2023 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de Euros le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données :

La société a opté au 01 janvier 2016 pour l'intégration fiscale avec la société mère CME Développement

Le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de test de dépréciation.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la livraison de la marchandise.

Un contrat IFC au crédit Mutuel est mis en place. Au 31/12/2022, celui-ci s'élève à 13 973.53 €.

Une provision a été comptabilisée au 31/12/2022 pour le client Lactalis (Sainte Cécile) qui a été entièrement reprise en 2023.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste
INCorp.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	300 325	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composant	229 354		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant	185 081		
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers				
		Matériel de transport		10 783		14 935
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		54 770		1 283
		Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III			479 988		16 218
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			15		
	Autres titres immobilisés			10 200		
	Prêts et autres immobilisations financières			500		
	TOTAL IV			10 715		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				791 028		16 218
CADRE B		IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCorp.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		300 325	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	858	228 496		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			185 081		
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers				
		Matériel de transport		25 718		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		56 054		
		Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III		858	495 349		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			15		
	Autres titres immobilisés			10 200		
	Prêts et autres immobilisations financières			500		
	TOTAL IV			10 715		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			858	806 389		



ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I								
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II								
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	116 061		23 167	524	138 704		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		167 278		3 259		170 537		
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers							
	Matériel de transport	4 610		4 827		9 438		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 415		4 167		51 582		
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL III		335 364		35 420	524	370 261		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		335 364		35 420	524	370 261		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissements TOTAL I								
Autres immob. incorporelles TOTAL II								
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
	Inst.gales,agenc et am.des const.							
Inst. techniques mat. et outillage								
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers							
	Matériel de transport							
	Mat. bureau et inform. mobilier							
	Emballages récup. et divers							
TOTAL III								
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV								
Total général (I + II + III + IV)								
Total général non ventilé								
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net au début de l'exercice		Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Provisions pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL II				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'art. 39-1-5 du CGI



ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILIE	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				10 700	10 700	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux						
	Autres créances clients				688 046	688 046	
	Créance représentative de titres prêtés		Provision pour dépréciation antérieurement constituée				
	Personnel et comptes rattachés						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée			40 152	40 152	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		Divers					
	Groupe associés				796 189	796 189	
	Débiteurs divers				47	47	
	Charges constatées d'avance				11 241	11 241	
TOTAUX				1 546 375	1 546 375		
RENOUVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles							
Autres emprunts obligatoires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		à 1 an maximum à l'origine		50 064	50 064		
		à plus d'1 an à l'origine		972 061	261 572	710 490	
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés				290 017	290 017		
Personnel et comptes rattachés				48 664	48 664		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				41 351	41 351		
Etat et autres collectivités publiques			Impôts sur les bénéfices				
			Taxe sur la valeur ajoutée		283 912	283 912	
			Obligations cautionnées				
			Autres impôts, taxes et assimilés		2 768	2 768	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupe et associés							
Autres dettes				250	250		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				168 528	168 528		
TOTAUX				1 808 838	1 808 838		
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contactés auprès des associés personnes physiques	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		262 408			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	11 241,00	168 528,00
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	11 241,00	168 528,00

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

RUBRIQUES	MONTANT	TAUX D'AMORTISSEMENT %
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	11 241,00	
487000 Produits constates avance		168 528,00
TOTAL	11 241,00	168 528,00

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	11 241,00	168 528,00
---	------------------	-------------------

PRODUITS A RECEVOIR

RUBRIQUES	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Intérêts à recevoir s/VMP et établissements financiers	
TOTAL	

CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 286,99
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 690,00
Dettes fiscales et sociales	64 650,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	74 627,12

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
168840 Int courus/empr - 2 ans	774,20
518600 Interets courus a payer	512,79
TOTAL	1 286,99
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408100 Fourn fact a recevoir	8 690,00
TOTAL	8 690,00
DETTE FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provisions congés payés	45 986,65
438200 Prov charg / congés payés	17 187,21
448600 Etat charges a payer	1 476,27
TOTAL	64 650,13
TOTAL DES CHARGES A PAYER	74 627,12

CREDIT - BAIL

RUBRIQUES	TERRAINS	CONSTRUCTIO	INSTALLATIONS MATERIEL OUTILLAGE	AUTRES	TOTAL
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS : Cumuls exercices antérieurs Dotations de l'exercice					
TOTAL					
REDEVANCES PAYEES : Cumuls exercices antérieurs Exercice					
TOTAL					
REDEVANCES RESTANT A PAYER : A un an au plus A plus d'un an et cinq ans au plus A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE : A un an au plus A plus d'un an et cinq ans au plus A plus de cinq ans					
TOTAL					

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	N O M B R E	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 000,00	171,50
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 000,00	171,50

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024
Arrêté au 31/12/2024

BILAN ACTIF

010 1701

ACTIF		01/01/2024 au 31/12/2024		Durée : 12 Mois	Ex.2023-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)	300 324,56		300 324,56	300 324,56
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	228 496,08	138 703,98	89 792,10	113 293,00
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	185 081,19	170 536,80	14 544,39	17 803,39
	Autres	81 771,31	61 019,99	20 751,32	13 527,99
	Immobilisations corporelles en cours				
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	15,00		15,00	15,00
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	10 200,00		10 200,00	10 200,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	500,00		500,00	500,00
	TOTAL II	806 388,14	370 260,77	436 127,37	455 663,94
	STOCKS ET EN-COURS				
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approv.	20 400,00		20 400,00	14 900,00
	En-cours de production: biens et serv.				62 024,00
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés	688 045,94		688 045,94	373 279,45
	Autres	836 388,45		836 388,45	770 822,82
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIF CIRCULANT	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	918 342,71		918 342,71	669 439,21
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	11 241,00		11 241,00	13 247,65
	TOTAL III	2 474 418,10		2 474 418,10	1 903 713,13
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 280 806,24	370 260,77	2 910 545,47	2 359 377,07
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
(4) Dont à plus d'un an					

BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

010 1701

PASSIF		01/01/2024 au 31/12/2024	01/01/2023 au 31/12/2023
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé :)	343 011,00	343 011,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	34 301,10	34 301,10
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres	229 773,61	
	REPORT A NOUVEAU		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	494 621,99	-197 638,28
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		427 411,89
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL I		1 101 707,70	607 085,71
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL II			
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	973 348,24	1 235 869,88
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	290 017,36	125 275,72
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	376 694,17	285 852,26
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
COMPTES REGUL	AUTRES DETTES	250,00	16 482,50
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)	168 528,00	88 811,00
	TOTAL III	1 808 837,77	1 752 291,36
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		2 910 545,47	2 359 377,07
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques		512,79	452,09
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			

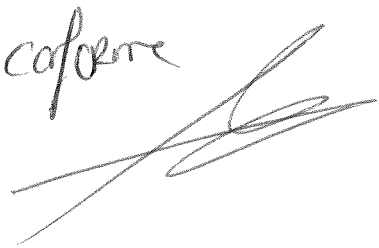
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

010 1701

RUBRIQUES	01/01/2024 au 31/12/2024	01/01/2023 au 31/12/2023
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	362 652,09	373 389,10
Production vendue (biens et services)	2 327 609,50	1 774 613,50
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	2 690 261,59	2 148 002,60
Dont export et livraisons intracommunautaires : 2 862,22		
Production stockée	-62 024,00	31 314,00
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	616,00	156 869,00
Autres produits	11,52	154,53
TOTAL I	2 628 865,11	2 336 340,13
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock		
Achats de matières premières & autres approvisionnements (a)	618 257,92	474 573,63
Variation de stock	-5 500,00	-2 000,00
Autres achats et charges externes (*)	781 239,40	773 647,70
Impôts, taxes et versements assimilés	9 389,73	10 738,79
Salaires et traitements	505 703,50	423 081,24
Charges sociales	175 556,16	148 921,32
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	35 420,43	47 269,16
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	14,82	3 071,97
TOTAL II	2 120 081,96	1 879 303,81
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	508 783,15	457 036,32
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		6 040,42
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane
(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

Pour Copie conforme



COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE SUITE

010 1701

RUBRIQUES	01/01/2024 au 31/12/2024 Durée : 12 Mois	01/01/2023 au 31/12/2023 Durée : 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement	3 100,52	248,67
TOTAL V	3 100,52	248,67
CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement	16 927,54	29 828,10
TOTAL VI	16 927,54	29 828,10
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-13 827,02	-29 579,43
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	494 956,13	427 456,89
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions	334,14	45,00
TOTAL VIII	334,14	45,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-334,14	-45,00
PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX) IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 631 965,63	2 336 588,80
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 137 343,64	1 909 176,91
BENEFICE OU PERTE	494 621,99	427 411,89
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

DESIGNATION : SAS ACM
 ACTIVITE : INDUSTRIE
 ADRESSE : ZA DE MOULINVEAU 6 RUE LA TOUCHE MARTEAU 17400 LA VERGNE

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024
 dont le total est de 2 910 545.47 Euros
 et au compte de résultat de l'exercice,
 et dégageant un bénéfice de 494 621.99 Euros.
 L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/03/2025.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2018-02 du 6 juillet 2018, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.

- logiciels	L	1 an
- agencements et aménagements des constructions	L	10 ans
- agencements et aménagements divers	L	10 ans
- matériel et outillage industriels	L	5 ans
- matériel de transport	L	3 ans
- matériel de bureau	L	3 ans
- mobilier de bureau	L	5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les en-cours de production sont évalués au coût réel.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

**MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION
ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données :

La société a opté au 1er janvier 2016 pour l'intégration fiscale avec la société mère CME Développement

Le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de test de dépréciation.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la livraison de la marchandise.

Un contrat IFC au crédit Mutuel est mis en place. Au 31/12/2022, celui-ci s'élève à 13 973.53 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS		
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	300 325		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		[Dont Composants]	229 354		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	185 081		
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers					
		Matériel de transport			10 783	14 935	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			54 770	1 283	
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III			479 988		16 218	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			15			
	Autres titres immobilisés			10 200			
	Prêts et autres immobilisations financières			500			
	TOTAL IV			10 715			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				791 028		16 218	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
				Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II			300 325	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			858	228 496	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					185 081	
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers					
		Matériel de transport				25 718	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				56 054	
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III			858	495 349		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					15	
	Autres titres immobilisés					10 200	
	Prêts et autres immobilisations financières					500	
	TOTAL IV					10 715	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				858	806 389		

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	116 061	23 167	524	138 704		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		167 278	3 259		170 537		
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers						
	Matériel de transport	4 610	4 827		9 438		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 415	4 167		51 582		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL III		335 364	35 420	524	370 261		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		335 364	35 420	524	370 261		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I							
Autres immob. incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Inst.gales,agenc et am.des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)							
Total général non ventilé							
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Provisions pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL II				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
Dont dotations et reprises			- d'exploitation - financières - exceptionnelles		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'art. 39-1-5 du CGI					

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILIE	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières			10 700	10 700		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux						
	Autres créances clients			688 046	688 046		
	Créance représentative de titres prêtés		Provision pour dépréciation antérieurement constituée				
	Personnel et comptes rattachés						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée		40 152	40 152		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		Divers					
	Groupe associés			796 189	796 189		
	Débiteurs divers			47	47		
	Charges constatées d'avance			11 241	11 241		
	TOTAUX			1 546 375	1 546 375		
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles							
Autres emprunts obligatoires							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine		50 064	50 064		
		à plus d'1 an à l'origine		972 061	261 572	710 490	
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés				290 017	290 017		
Personnel et comptes rattachés				48 664	48 664		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				41 351	41 351		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			283 912	283 912		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts, taxes et assimilés			2 768	2 768		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupe et associés							
Autres dettes				250	250		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				168 528	168 528		
TOTAUX				1 808 838	1 808 838		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		262 408			

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	11 241,00	
487000 Produits constates avance		168 528,00
TOTAL	11 241,00	168 528,00
TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	11 241,00	168 528,00

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
168840 Int courus/empr - 2 ans	774,20
518600 Interets courus a payer	512,79
TOTAL	1 286,99
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408100 Fourn fact a recevoir	8 690,00
TOTAL	8 690,00
DETTE FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provisions conges payes	45 986,65
438200 Prov charg / conges payes	17 187,21
448600 Etat charges a payer	1 476,27
TOTAL	64 650,13
TOTAL DES CHARGES A PAYER	74 627,12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	N O M B R E	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 000,00	171,50
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 000,00	171,50